

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation organisée par le groupe PIN d'ARISTOTE du 15 au 19 avril 2019

Remplir une fiche par personne

**Sujet : Formation Pérennisation et communication de l'information numérique**

**Lieu : IDRIS-CNRS - Campus Universitaire d'Orsay - Bâtiment 506 - 91403 ORSAY CEDEX**

### Responsable de Formation

Nom ..... Prénom .....  
Société .....  
Adresse .....  
Tél ..... Email .....

### Participant

Nom ..... Prénom .....  
Fonction .....  
Société .....  
Adresse .....  
Tél ..... Email .....

### Adresse de facturation si elle est différente

Nom/Prénom .....  
Société .....  
Adresse .....  
Tél ..... Email .....

Chaque participant recevra par mail une convocation lui donnant toutes indications sur l'organisation matérielle.

### Tarifs :

*Pour le personnel des organismes et entreprises membres d'ARISTOTE :*

ARCSYS SOFTWARE, BNF, ATOS, CEA, CERFACS, CINES, CIRAD, CNES, CNRS, ECOLE POLYTECHNIQUE, EDF R&D, GENCI, IFPEN, IFREMER, INRA, IRSTEA, MIM, ONERA, REAL.NOT, SBA, SYNCHROTRON SOLEIL, THALES.

Ce tarif s'applique aussi au personnel de la fonction publique et des établissements publics.

PRIX H.T..... 1 200 €  
TVA 20 %..... 240 €  
TOTAL T.T.C..... 1 440 €

*Pour le personnel des autres Organismes :*

PRIX H.T..... 1 800 €  
TVA 20 %..... 360 €  
TOTAL T.T.C..... 2 160 €

Date :

Signature :

demande d'attestation de présence

règlement joint

règlement par chèque à l'ordre d « Association ARISTOTE » ou par virement bancaire à réception de facture, celle-ci tenant lieu de convention de formation simplifiée

# INFORMATIONS GENERALES

---

## **Modalités d'inscription**

Retourner le bulletin rempli et signé avant le 15 mars 2019, à l'adresse suivante :

Mme Katia CASTOR  
Association ARISTOTE  
Ecole Polytechnique  
91128 PALAISEAU CEDEX

Envoyer un mail de préinscription à [secretariat@association-aristote.fr](mailto:secretariat@association-aristote.fr) avec vos coordonnées détaillées. Le nombre de places étant limité, les priorités seront basées sur l'ordre de réception de ces préinscriptions.

Chaque participant recevra une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle. Une copie de cette convocation sera adressée au signataire de l'inscription, accompagnée de la facture correspondante.

En cas d'annulation non compensée par un remplaçant à partir du 15 mars 2019, 100 % du montant de l'inscription sera facturé.

Les absences ne donnent lieu à aucune réduction.

## **Frais d'inscription**

Le règlement doit accompagner le bulletin d'inscription ou parvenir à réception de facture (chèque à l'ordre de « Association Aristote », ou virement bancaire (IBAN : FR76 3000 4008 8600 0042 1466 411)).

Les frais d'inscription incluent la participation aux cours, les déjeuners et l'ensemble de la documentation.

La facture envoyée tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

## **Conditions d'annulation et de report de l'action de formation**

L'association ARISTOTE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard le 16 mars 2019 si le nombre de participants est insuffisant (inférieur à 8) pour assurer son bon déroulement.